

## RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

### FICHIERS ÉDITABLES

Pour que l'on puisse intervenir sur le fichier, il doit être éditable.  
Certains éléments comme l'alcool et le millésime changent régulièrement d'une année à l'autre.  
Nous devons être en mesure d'effectuer ces modifications.  
Merci de nous envoyer la police de caractère et les images utilisées.

### IMAGES

Formats demandés: .tif ou .psd, éventuellement JPEG. Résolution de 300 à 450 dpi à 100%.

### ÉLÉMENTS VECTORIELS

Formats demandés: .ai, .pdf au format Illustrator ou .EPS

### TEXTE

Les polices doivent être fournies ou le texte doit être vectorisé.

### COULEURS

Votre fichier doit être en quadri (CMJN) et/ou en tons directs (Pantone) et non en RVB.  
Sur Illustrator : Fichiers > Mode colorimétrique du document > Couleurs CMJN  
Tous les éléments en noir (picto, code barre, texte, etc.) doivent être en noir 100%, sans ajout d'une autre couleur.  
Dans la palette « Nuancier » > double clic sur la couleur noir > noir 100%

### FONDS PERDUS

Votre fichier doit avoir 2 mm minimum de fonds perdus.  
Dans InDesign et Illustrator  
> fichier > format du document > mettre 2 mm de fonds perdus partout.



Zone d'impression

Fonds perdus

### NÉGATIF

Dans une composition en négatif, il est important de faire attention à ne pas utiliser une police de caractère trop fine (thin, light) ou trop petite, car lors de l'impression elle risque de se boucher et le texte ne se lira plus.

### ENNOBLISSEMENTS (dorure à chaud, gaufrage, sérigraphie)

Si votre composition contient un ennoblement, il doit être en surimpression.  
Dans InDesign et Illustrator > palette « Option d'objet » > cocher « Surimpression du fond »  
Attention à la finesse des caractères et des filets.  
Minimum : Dorure : 0,5 point. Sérigraphie : 1 point. Gaufrage : 1 point

### NORMES LÉGALES

Merci de prendre note des normes légales sur la hauteur de la centilisation.  
25cl à 100cl: Minimum 4 mm de haut. 100cl et + : Minimum 6 mm de haut.  
De manière générale, veuillez tenir compte des autres normes en fonction de la législation cantonale inhérente à votre produit.